



LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 190 du jeudi 06 mai 2021 / Prix : 250 F CFA

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'OTM publie son rapport annuel

P. 3

TOGO : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SAGE-FEMME

Constat alarmant



1ER MAI

Rencontre Gouvernement-partenaires sociaux

P. 4



ENTREPRISE

Bonici Pizza signe avec ZENER

P. 3



7 JOURS DE CHAINES EN PLUS ZEDEKA ZEDEKA !

REABONNEZ-VOUS EN AVANCE ET PROFITEZ IMMEDIATEMENT DE CHAINES EN PLUS

22 22 65 65

CANALPLUSTOGO

LES BOUQUETS CANAL+



Onix.com

Ramadan **MUBARAK**
Bon mois de jeûne à tous
les fidèles musulmans



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



TOGO : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SAGE-FEMME

Constat alarmant

Elles sont des professionnelles de santé qui accompagnent la femme durant sa grossesse. En effet, les sages-femmes aident à donner la vie. Cependant, elles sont aujourd'hui en nombre insuffisant pour offrir des soins de qualité. Une situation à l'origine de décès maternels et infantiles.

Isidore AYEKO

La Journée internationale de la sage-femme est célébrée chaque 05 mai. Occasion pour ce corps de métier de réfléchir sur sa situation et de faire des projections. « Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Investissez dans les sages-femmes ». C'est le thème central de cette année.

Au Togo, le constat est amer. Le pays est confronté à un manque criard de sages-femmes sur toute l'étendue du territoire. C'est une profession qui n'attire plus les jeunes filles. On note

également l'inexistence des outils didactiques. « Il faut être conséquent qu'il y a des normes qui régissent la formation. Il faut que le ratio apprenant-formateur soit respecté, que le cadre physique réponde aux normes, l'outil didactique soit présent, et que l'équipement pour la pratique soit au point », déclare Héloïse Adandogou-d'Almeida, présidente de l'Association des sages-femmes du Togo (ASAFETO), une association qui œuvre pour la promotion de la pratique de la profession de sage-femme, le bien-être



de la sage-femme elle-même et celui des bénéficiaires des services des sages-femmes.

Pour elle, la sage-femme intervient avant la conception par les conseils aux couples, pendant la grossesse par des consultations prénatales, l'accouchement et le suivi du nourrisson quelques jours après sa naissance. Cela nécessite donc une formation de qualité et des conditions de travail adéquates. Elle note que celles qui sont formées

sont sous-déployées dans les centres et unités de santé. « Les sages-femmes formées ne sont pas recrutées et déployées. Des concours sont organisés pour absorber ces sages-femmes diplômées d'Etat. Mais l'effectif à chaque concours ne couvre pas les besoins. Les équipes qui assurent les services de garde ne sont pas en nombre suffisant au CHU Sylvanus Olympio », affirme la présidente de l'ASAFETO.

En outre, Héloïse Adandogou-d'Almeida déplore le nombre insuffisant de sages-femmes qui entraîne les décès. « Le taux de mortalité maternel au Togo à ce jour est encore de 401 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes alors que les ODD voudraient que ce taux soit réduit à 70 pour 100 000 naissances vivantes. Le ratio sage-femme / femme en âge de reproduction est

d'une sage-femme pour 3 000 alors qu'au Togo ce ratio est d'une sage-femme pour 14 000 femmes. Avec ce gap à combler, on ne peut prétendre réduire la mortalité maternelle, puisque le système de santé repose sur les ressources humaines et les ressources humaines de qualité. Ce que nous faisons au niveau de l'ASAFETO. C'est le plaidoyer qui permet qu'on recrute parallèlement aux programmes de l'Etat, certaines sages-femmes pour pouvoir répondre à certains besoins », fait-elle savoir.

Au Togo, les sages-femmes sont formées à l'Ecole nationale des sages-femmes (ENSF) créée en 1964.

ENTREPRISE

Bonici Pizza signe avec ZENER

Avec un chiffre d'affaires enregistré de 3 millions d'euros en 2018 et un taux de croissance de près de 300% en trois ans, la société française de livraison de pizzas « Bonici Pizza » poursuit sa stratégie d'expansion vers de nouveaux territoires. La franchise de 11 ans a désormais jeté son dévolu sur le marché africain.

Dans le but ultime de se développer sur les marchés francophones d'Afrique et d'Europe, cet accord de master franchise avec ZENER (ex-SODIGAZ) est le premier pas vers une implantation initiale en Afrique de l'ouest, à en croire Global Franchise Magazine. « Le Togo représente

pour nous un point d'ancrage pour le développement futur de l'Afrique », a déclaré Jérôme Bonici, fondateur de Bonici Pizza. « Le marché ouest-africain est en fait l'un des plus importants pour nous avec une population de consommateurs jeunes et dynamiques. Dans dix ans, il va exploser », précise-t-il.



Le premier magasin devrait ouvrir à Lomé, suivi de quatre autres au Togo la première année. ZENER se révélera ici comme une ressource puissante, avec des

stations-service en cours de construction au Togo et dans toute l'Afrique de l'ouest.

« La formation en franchise a été l'un des éléments clés de notre succès en France », a déclaré Bonici. « Pour marquer notre empreinte sur le marché africain, cela reste une étape critique, même si le contexte culturel est différent », poursuit-il.

Pour reproduire la stratégie gagnante de la franchise en Afrique, le directeur commercial et le responsable de la formation de ZENER

ont été sélectionnés parmi les équipes de Toulouse où la marque a été créée pour la première fois.

Depuis ses modestes débuts dans la banlieue française de Toulouse, la franchise de livraison Bonici Pizza a évolué au cours des dix dernières années, passant de quelques magasins dans le sud-ouest de la France à plus de 44 points d'achat à travers le pays.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'OTM publie son rapport annuel

L'Observatoire togolais des médias (OTM) a rendu public son rapport annuel sur l'état de la presse au Togo en formulant des recommandations à l'endroit des professionnels de média et aux institutions. Le document a été remis au ministère de la Communication et des Médias et à la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) le lundi 03 mai 2021.

Dans le cadre de la journée internationale de la liberté de la presse, l'OTM a présenté le rapport de l'année 2020-2021 sur l'état de la presse au Togo. Le rapport indique le rôle joué par les médias dans la lutte contre le coronavirus, l'engagement de la presse en

faveur de la paix et du bien-être des populations. L'OTM a également abordé les questions de confraternité et les difficultés liées à l'exercice de la profession au Togo. Dans le rapport, l'OTM a recensé les dérapages enregistrés auprès de certains organes de presse



et les actions menées en faveur de certains journalistes qui se sont retrouvés en difficulté. En termes de bilan, le président de l'OTM, Fabrice Petchezi, a répertorié deux plaintes, trois audiences et six séances de conciliation sur des plaintes ou auto-saisines.

Les infractions étant liées aux questions de déontologie et d'éthique, l'instance de régulation a formulé des recommandations à l'endroit des journalistes pour une presse professionnelle et respectueuse de l'éthique. L'OTM insiste sur la création

de groupes de presse. A l'endroit de la HAAC et du ministère de la Communication et des Médias, l'OTM recommande une amélioration des relations avec les professionnels des médias. Par ailleurs, le rapport fait également mention du déploiement par le gouvernement des moyens pour la formation d'une presse professionnelle et le renforcement de la protection des journalistes dans l'exercice de leur fonction.

■ Etonam TAMELOKPO

1^{ER} MAI

Rencontre Gouvernement - partenaires

La Journée internationale du travail célébrée le 1er mai a été marquée au Togo par une rencontre entre le gouvernement et les partenaires sociaux, avec la remise symbolique du cahier de doléances. Samedi dernier, le ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social a échangé avec l'AGET, le Patronat, les centrales syndicales, et d'autres acteurs du monde du travail.



Isidore AYEKO

Cette célébration sobre est liée à l'actuelle situation sanitaire liée à la Covid-19. Le défilé, les parades et festivités ont fait place aux échanges et à la remise symbolique du cahier de doléances.

Les principaux acteurs du monde du travail ont essayé de trouver collectivement des solutions à leurs problèmes. Le gouvernement, à travers la voix de Gilbert Bawara, ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social, a réaffirmé l'engagement de l'Exécutif de maintenir le dialogue avec les partenaires sociaux. Tous les acteurs ont convenu d'œuvrer à relever les défis économiques et sociaux dans le contexte

particulier de la crise sanitaire.

Les centrales syndicales ont félicité le gouvernement pour les avancées significatives enregistrées sur le plan social lors des discussions bilatérales telles le début de la résolution des problèmes dans les secteurs de l'éducation et de la santé, les discussions concernant les allocations de départ à la retraite dans la fonction publique, l'engagement dans le projet d'extension de la protection sociale pour tous et la résolution de nombreux problèmes liés à la non application des textes sociaux dans la plupart des entreprises privées. Toutefois, les centrales syndicales dressent une pile de doléances. Il s'agit

notamment du reliquat du protocole d'accord signé entre les acteurs de l'éducation et le gouvernement le 19 avril 2012, la résolution définitive du problème des enseignants volontaires, l'adoption d'un statut particulier des agents de santé, la décentralisation du dialogique social au niveau des entreprises, le relèvement des pensions de retraite dans la fonction publique, le secteur privé et le secteur parapublic et une évaluation du Conseil national du dialogue social.

« La grande attente des travailleurs et travailleuses à ce jour est essentiellement la satisfaction de leurs revendications, sans occulter celles qui ont été exprimées de 2017 à 2020, mais restées sans suite. Il s'agit entre autres

de la célérité dans la mise en place des dispositions pour le rétablissement effectif des indemnités de départ à la retraite dans la fonction publique, du respect du SMIG et de son relèvement, de l'extension effective de la protection sociale aux travailleurs et travailleuses de l'économie informelle, aux indépendants et aux ministres des cultes » a indiqué Agui Palanga, porte-parole de la Coordination des centrales syndicales du Togo (CCST).

Le ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue Social, tout en appréciant l'esprit de dialogue soutenu par des partenaires sociaux, les a invité à plus de consolidation du climat de paix et de stabilité sociale. « Grâce à cet esprit de concertation et de dialogue, grâce à ce climat social apaisé, nous avons pu aborder sereinement les défis économiques et sociaux au cœur des préoccupations et des attentes des travailleurs et travailleuses. Je vous invite à œuvrer davantage pour la consolidation du climat de paix et de stabilité sociale dans

le pays afin de permettre au gouvernement d'atteindre les objectifs de la feuille de route 2020-2025 », a déclaré Gilbert Bawara. « A ce stade, je n'ose pas parler de trêve sociale, mais nous pouvons avoir cette ambition de parvenir à une trêve sociale sur les cinq ans, afin de donner à nos entreprises d'accélérer le rythme des investissements et de la croissance, pour que les populations puissent avoir un meilleur accès aux services sociaux de base et que nous ayons plus de moyens et de ressources, en vue de donner plus de revenus aux travailleurs », a poursuivi le ministre.

Par ailleurs, le ministre Gilbert Bawara a annoncé la tenue prochaine d'une session spéciale du Conseil national du dialogue social. Rencontre au cours de laquelle des réponses concrètes seront apportées aux questions des travailleurs, surtout des secteurs de l'éducation et de la santé.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Le SYN BANK dévoile ses doléances

Les responsables du Syndicat des employés et cadres des banques, des établissements financiers et des assurances du Togo (Synbank-Togo) ont dévoilé le 30 avril 2021 à Lomé, leurs doléances à l'endroit du gouvernement et de leurs employeurs dans le cadre de la commémoration de la journée des travailleurs, célébrée le 1er mai de chaque année.

En effet, le Synbank, dans ses doléances, a invité « les employeurs au respect scrupuleux de la législation. Le Syndicat sollicite également que les autorités mettent en place des outils de protection

pour les travailleurs et prennent des dispositions pour que ceux qui sont élus à la tête des différentes institutions, puissent avoir le background nécessaire pour pouvoir les diriger afin d'éviter des problèmes qui sont



actuellement constatées au niveau des organes de gestion ». Le secrétaire général adjoint chargé des banques, des établissements financiers et des relations extérieures

au Synbank-Togo, Baba Awoula Yati, a ajouté qu'« il a été clairement retenu lors des négociations qu'une équipe soit mise en place pour réfléchir et proposer une grille. Car nous avons constaté de nos jours que les jeunes peuvent avoir leur master à partir de 23 ans et avec l'âge de départ à la retraite qui est de 63 ans, ils peuvent travailler plus de 30 ans voire 40 ans. Or, si la grille actuelle n'est pas révisée, cela veut dire qu'à long terme, ils ne pourront

pas avancer en termes de rémunération ».

Comme en 2020, la célébration du 1er mai en raison de la pandémie du coronavirus est marquée par l'interdiction des réjouissances populaires, de défilés et de parades sur les places et les voies publiques.

Le Synbank invite par ailleurs ses membres à se faire vacciner et à sensibiliser leurs clients.

ECONOMIE

Badanam Patoki : nouveau président du CREPMF

Badanam Patoki est nommé président du Conseil régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), à l'issue d'une session extraordinaire virtuelle du Conseil des ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

En marge de la session extraordinaire tenue le jeudi 29 Avril 2021 en mode virtuel, le conseil des ministres de l'UEMOA a procédé à la nomination d'un nouveau président du CREPMF en la

personne de Badanam Patoki, pour un mandat de trois ans. Il succède au sénégalais Mamadou Ndiaye. Ancien directeur à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Badanam



Patoki est également secrétaire du ministère de l'Economie et des Finances depuis 2018.

Créé le 03 juillet 1996 par

décision du conseil des ministres de l'UMOA dans le cadre de la mise en place du marché financier régional de l'UMOA, le CREPMF est un organe communautaire ouest-africain, chargé de protéger l'épargne des ménages investie dans les valeurs mobilières ou de tout autre placement par appel public à l'épargne. Il a pour mission de réglementer et autoriser la délivrance d'un visa, les

procédures d'appel public à l'épargne, contrôler l'ensemble des structures privées du marché en délivrant les agréments à l'ensemble des intervenants commerciaux, notamment les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), les gestionnaires de fonds, les personnes physiques.

■ Etonam TAMELOKPO

BRVM

Le groupe Ecobank propulse son bénéfice de 15%

Le groupe Ecobank, l'un des groupes bancaires phares de l'Union, a affiché des indicateurs de gestion résilients durant les trois premiers mois de l'année 2021. En effet, son résultat net a été propulsé à 46,2 milliards FCFA fin mars 2021, contre 40,2 milliards FCFA fin mars 2019, soit une augmentation de +14,93%, indique Sika Finance.

Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse de 14,47% à 132 milliards FCFA des charges d'exploitation, en dépit d'une progression de +23,87% à 31,15 milliards

FCFA du coût du risque. Cette progression du coût du risque est en lien avec un accroissement du ratio de couverture des risques qui s'est amélioré à 81,5% au



premier trimestre 2021 contre 74,5% au quatrième trimestre 2020. Quant au Produit net bancaire, il a enregistré

un repli (4,75% à 22,72 milliards FCFA) en monnaie locale tandis qu'il est ressorti en hausse en dollars (+4,3% à 409,4 millions de dollars), soutenu par une augmentation des revenus de gestion de trésorerie alors que les restrictions induites par la pandémie ont été assouplies et que l'activité des clients a augmenté.

« Notre bilan demeure liquide,

robuste et sain, nous donnant les capacités de répondre aux besoins financiers de nos clients. L'accent mis sur la digitalisation dans tous nos engagements clients a contribué à une croissance soutenue des dépôts », a déclaré Ade Ayeyemi, directeur général du groupe Ecobank.

AGRICULTURE

Vers un centre de formation sur le café Robusta

L'ACRAM (l'Agence des cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar) va se doter d'un centre de formation, l'« Acram Coffee Academy ».

A l'issue de sa 9^{ème} assemblée générale ordinaire tenue à Lomé, précise Togo First, la faïtière caféière a en effet adopté une résolution relative à la création de cette structure

dont la vocation sera de former des ressources humaines pour la filière du Café Robusta et, faire la promotion de cette culture. A ce stade, le nom du pays devant accueillir



cette institution n'est pas encore dévoilé. Au cours de la rencontre de Lomé, convient-il de le rappeler, les discussions

ont été axées, notamment sur la redynamisation de la filière du café Robusta en Afrique, qui a subi de plein fouet, la crise de la covid-19.

Globalement, « les résolutions adoptées à l'assemblée générale constituent une véritable feuille de route devant garantir dans le court et moyen terme, une

bonne résilience de la filière café Robusta en Afrique et ce, dans un contexte actuellement sensible », a estimé Abe Talime, Secrétaire général du ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale.

AGRICULTURE

Le virus du bunchy top du bananier éradiqué au Togo

La maladie du bunchy top du bananier (BBTD), causée par le virus du bunchy top du bananier est la maladie virale la plus importante économiquement, dont l'infection provoque un retard de croissance sévère et des pertes de production de 90 à 100% en deux saisons. Endémique dans de nombreux pays d'Asie, du Sud Pacifique et de l'Afrique, le virus se propage par le puceron du bananier, *Pentalonia nigronervosa*, et par multiplication végétative à partir de sources infectées.

Identifiée pour la première fois en Afrique de l'Ouest en 2011, la maladie a été confirmée

l'année suivante au Bénin et au Nigeria. Une alliance régionale (www.bbtvalliance.org) a été établie pour la surveillance de la BBTD par le biais d'enquêtes fréquentes dans les pays voisins de ceux touchés, dont le Togo.

Selon *commodafrica*, ces enquêtes ont révélé en 2018, la présence de la BBTD au Togo sur trois sites à Tsévié, Lilicope et Amoutchou. Les plantes détectées dans ces trois sites ont été éradiquées dans le cadre de l'action de suivi mise en œuvre par l'équipe de

l'alliance en collaboration avec la Direction de la protection des végétaux du Togo.

Une éradication qui a été confirmée par des enquêtes menées en 2019 et 2020 sur les sites en question.

« À notre connaissance, il s'agit du premier cas de détection et d'éradication rapides de la BBTD en Afrique subsaharienne. Cette étude illustre l'importance

d'une surveillance régulière pour la détection précoce des menaces virales invasives et la valeur d'une éradication rapide pour contenir les virus avant leur propagation et leur établissement sur un nouveau territoire » souligne les auteurs de la publication First report of banana bunchy top virus in banana (*Musa spp.*) and its eradication in Togo publiée le 27 avril dans APS Publications.

BRVM

SGI-Togo : 7 milliards FCFA de transactions boursières effectuées en 2020

12^{ème} sur les 30 SGI que compte l'Umoa, la SGI-Togo annonce avoir effectué 7,24 milliards FCFA de transactions boursières sur la BRVM en 2020. Ce volume qui représente seulement 1,47% des transactions opérées au cours de l'année sous revue, reste faible par rapport à ceux des mastodontes de la place boursière abidjanaise tels que la CGF Bourse, Hudson & Cie, Attijari SWA.

Dans un bilan confié au confrère Focus Infos, la société d'intermédiation a évalué

son portefeuille d'actifs sous gestion à plusieurs centaines de milliards de FCFA. Depuis

1996, date de sa création, elle revendique avoir représenté une vingtaine de clients, la plupart de grandes enseignes (BIDC, BOAD, PalmCi, Oragroup, Etat du Togo, Togo Telecom, Togocel) sur des opérations de levées de fonds estimées à plus de 900 milliards FCFA (actions et obligation). La dernière en date concerne les billets de

trésorerie émis en novembre 2019 par Oragroup. Une opération co-arrangée avec CGF Bourse et souscrite à 100% pour un montant total de 35 milliards FCFA. Alors que de nouveaux défis pointent à l'horizon, la société dirigée par Jean Kokouvi ETSE est en pleine mutation digitale. Un segment sur lequel elle a accusé un retard sur ses

principaux concurrents.

« La SGI TOGO s'est inscrite dans une stratégie de digitalisation de ses activités. A ce titre, en plus des comptes qui sont mis et consultables en ligne, nous sommes en train de rendre opérationnelle, la bourse en ligne conformément aux recommandations du régulateur », confie-t-on.

TCHAD

Un premier gouvernement de transition sous le signe de « l'union nationale »

A la suite du décès du président tchadien Idriss Deby Itno, la junte militaire dirigée par son fils Mahamat Idriss Déby a pris le pouvoir, annonçant des élections démocratiques dans 18 mois. Pour assurer la transition, les autorités avaient nommé Albert Pahimi Padacké au poste de Premier ministre.

Le Conseil militaire de transition (CMT) dirigé par Mahamat Idriss Déby a nommé par décret un gouvernement de transition composé de 40 ministres et secrétaires d'Etat, le dimanche 2 mai 2021. C'est ce qu'a déclaré le général Azem Bermandoa Agouna, porte-parole de l'armée au cours d'une annonce officielle. Si la formation du

gouvernement est marquée par l'arrivée de nouvelles personnalités, c'est le choix de la reconduction de ministres du gouvernement de l'ancien président Idriss Déby qui retient l'attention. Ainsi, au nombre des ministres maintenus, on peut citer Tahir Hamid Ngoulin, en charge de la gestion des finances et du Budget de l'Etat et Issa



Doubragne responsable du portefeuille de l'Economie.

De plus, l'ancien porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication, Chérif Mahamat Zene reprendra le ministère des Affaires étrangères. On assiste aussi

à la nomination de Lydie Beassemada, anciennement candidate à l'élection présidentielle d'avril 2021, au poste de ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

En outre, le CMT a consacré la création d'un ministère de la Réconciliation nationale et du Dialogue, confié à l'ancien chef rebelle qui en 2019 avait été nommé au poste de conseiller diplomatique à la présidence, Acheick Ibn Oumar.

Notons que le gouvernement de transition inclut dans sa composition des membres de l'opposition. Il s'agit de

Mahamat Ahmat Alhabo, ministre de la Justice, d'Abderahim Awat Atteib, en charge de l'Elevage et des Productions animales et de Rachel Oualmi Bairra, actuellement Secrétaire générale adjointe du Gouvernement.

Le nouveau gouvernement sera en charge de la gestion du Tchad jusqu'aux élections libres et démocratiques annoncées pour se tenir dans 18 mois.

(Source : Agence Ecofin)

BURKINA FASO

Les attaques se multiplient dans l'Est

Instabilité. Au moins une trentaine de civils ont été tués et un village saccagé dans l'Est, une semaine après l'exécution de trois Européens dans la même région.

Des hommes armés non encore identifiés ont investi très tôt lundi 3 mai matin le village de Kodyel, dans la commune de Foutouri dans l'est du Burkina Faso, s'attaquant aux populations et détruisant tout sur leur passage. Bilan : au moins 30 morts. C'est l'une des attaques les plus meurtrières commises par des djihadistes présumés dans ce pays depuis 2015, une semaine après l'exécution de trois Européens dans la même région.

« C'est un bilan toujours provisoire, car les gens ont fui le village », a indiqué, pour sa part, un membre des Volontaires de la défense de la patrie (VDP), des supplétifs civils engagés dans la lutte antidjihadiste aux côtés des forces de défense et de sécurité, de la commune de Foutouri, parlant d'une « trentaine de morts, hommes et femmes ». Il a précisé qu'il y avait également « une vingtaine de blessés, dont plusieurs graves ». Un responsable des VDP a aussi confirmé l'attaque, parlant d'un « bilan très lourd », au minimum « 20 à 30 morts ».

Représailles ?

Le responsable régional des VDP a déclaré à l'AFP que « l'attaque a eu lieu tôt ce matin pendant que certains étaient toujours dans leurs maisons. Des dizaines d'hommes ont fait

irruption dans le village et mis le feu à des maisons pendant que d'autres surveillaient, ils ont ouvert le feu sur les gens sans distinction. » « Les terroristes ont également blessé une quinzaine de personnes, dont certains ont été évacués au centre hospitalier de Fada N'Gourma pour des soins », a-t-il ajouté. En plus de ce bilan meurtrier, plusieurs concessions et greniers ont été incendiés, a indiqué dans un communiqué le gouverneur de la région de l'Est, le colonel Saïdou T. P. Sanou.

Pour l'un des témoins qui s'est confié à l'AFP, « ce massacre aurait pu être évité », car « des alertes avaient été données il y a quelques jours sur la présence de terroristes dans la zone. Certains individus avaient déjà menacé les villageois qu'ils accusent de les dénoncer ou d'encourager les volontaires qui les combattent ». « Une opération de sécurisation des populations et de traque de ces individus a été lancée aussitôt que l'alerte a été donnée par les VDP », a affirmé une source sécuritaire.

Cette attaque est l'une des plus meurtrières depuis que le Burkina Faso est confronté aux actions djihadistes qui ont fait plus de 1 200 morts et plus d'un million de déplacés fuyant les zones de violences. Surtout, une quarantaine de Volontaires ont été tués ces



trois derniers mois au Burkina Faso, où ces supplétifs civils sont de plus en plus ciblés par les groupes armés qui déstabilisent le pays. Un décompte de l'AFP, fait état de plus de 200 morts depuis janvier 2020. « Nous sommes régulièrement ciblés par les terroristes qui attaquent directement et détruisent nos bases, nos domiciles sont aussi ciblés, nous recevons des menaces de mort, et certains de nos frères ont été enlevés par les terroristes », confiait-il y a quelques semaines encore Mahamadi Youl, un VDP de 38 ans, qui dit avoir mis sa famille à l'abri depuis qu'il s'est enrôlé il y a huit mois.

L'idée d'organiser une structure regroupant des volontaires civils a été lancée en novembre 2019 par le président Roch Marc Christian Kaboré. Le 21 janvier 2020, au lendemain d'une nouvelle attaque d'envergure, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité une loi instituant le recrutement des VDP. Ces

supplétifs civils volontaires sont recrutés localement. Leur mission première est le renseignement qui semble cruellement manquer aux forces armées burkinabè.

Connaissant bien le secteur, ils sont en première ligne pour remonter des informations aux responsables militaires, notamment les déplacements de groupes armés. Ils reçoivent une formation initiale de 14 jours afin de maîtriser le maniement des armes légères et les tactiques militaires de base. En juin, un rapport parlementaire estimait leur nombre à « plus de 2 000 », mais ils seraient en réalité beaucoup plus.

Cycle infernal

Le 1er janvier 2019, des individus armés non identifiés avaient attaqué le village de Yirgou, dans le nord du Burkina, tuant six personnes, dont le chef du village, attaque immédiatement suivie d'actions de représailles entre communautés faisant

50 morts, selon le bilan officiel, plus de 70, selon des organisations de la société civile. En novembre 2019, une embuscade contre un convoi transportant des employés d'une société minière canadienne dans l'est du pays avait fait 37 morts et 60 blessés.

L'attaque de lundi survient une semaine après une embuscade contre une unité mixte antibraconnage dans cette même région, sur l'axe Fada N'Gourma-Pama, à la suite de laquelle deux journalistes espagnols et un défenseur irlandais de la faune sauvage, d'abord portés disparus, avaient été « exécutés par des terroristes », selon les autorités du Burkina. Le même jour, des individus armés non identifiés ont attaqué des villages dans la région du Sahel, faisant au moins 18 morts, d'après les sources officielles.

(Source : Le Point frique)

TRIBUNE LIBRE

Nadim Michel Kalife : Les avantages du Franc CFA

L'avantage du Franc CFA est que les investisseurs n'ont pas à s'inquiéter des dévaluations à répétition de la monnaie nationale. De plus, les banques de la zone FCFA sont rassurées de ne pas perdre en valeur réelle les prêts accordés à leurs clients.

Le seul défaut de la zone géographique de la zone FCFA provient des politiques économiques des différents gouvernements nationaux, qui sont indépendants de la banque Centrale. Tout le problème est là, la gouvernance politique et économique, à distinguer de la politique monétaire qui ne dépend que de la BCEAO, qui est indépendante tout comme la FED aux USA et la BCE en zone Euro.

Heureusement que la BCEAO est indépendante des gouvernements. Si tel n'était pas le cas, le Franc CFA perdrait la confiance des épargnants et des investisseurs. Toutes les monnaies autres que le FCFA sont soumises à deux aléas cumulatifs qui

perturbent toute projection économique nationale :

-1/- les variations imprévisibles des cours des matières premières qui alimentent leurs réserves en devises pour soutenir le change de leur monnaie dite souveraine. Une souveraineté, en titre puisque ces monnaies ne maîtrisent en rien leur taux de change et donc la sauvegarde du pouvoir d'achat de leurs populations;-2/- les aléas des déficits publics en cours d'exercice budgétaire, en fonction d'événements déstabilisants, comme la pandémie Covid-19 ou des assauts djihadistes qui perturbent la production nationale et les échanges.

Et il faut tenir compte des conséquences de ces aléas sur les structures de financement de l'économie : par exemple, les banques qui ont prêté à moyen ou long terme en monnaie nationale dite souveraine se retrouvent ruinées par la dépréciation de cette monnaie dite Souveraine ; tandis que les paysans qui ont



vendu sur pied leurs récoltes à un prix convenu avec leurs acheteurs, subissent la perte de leur pouvoir d'achat si une dévaluation de la monnaie intervient entre la date du contrat de vente et la date de la livraison, ce qui arrive souvent !

Et c'est cette éventualité à répétition qui avait découragé les producteurs de cacao du Nigeria et du Ghana, qui étaient les 2 premiers

producteurs mondiaux avant la création du Cedi et du Naïra en 1972, avant de renoncer progressivement à la culture du cacao au profit des producteurs Ivoiriens dont la monnaie, le Franc CFA, leur garantissait la stabilité de pouvoir d'achat.

Il faut s'élever au-dessus de la propagande des nombreux réseaux russes circulant en Afrique subsaharienne et qui visent à rompre les liens

entre la France et l'Afrique.

Il faut dire que depuis que Poutine a voulu se venger de la France qui s'était levée avec force contre l'annexion de la Crimée en 2014, ces réseaux russes de Poutine jouent sur l'émotion des anti-CFA pour des objectifs qu'ils ignorent.

OBLIGATIONS DE RELANCE

Le Togo encaisse 22 milliards de FCFA sur le marché financier régional

L'Etat du Togo, à travers sa Direction générale du trésor et de la comptabilité publique a levé le 30 avril 2020 sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) un montant de 22 milliards de FCFA (33 millions d'euros) au terme de son émission d'obligations de relance (ORD) du Trésor de maturité 5 ans organisée en partenariat avec l'agence UMOA-Titres basée à Dakar.

Initiée par l'agence UMOA-Titres en collaboration avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'émission des ODR vise à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo dans le cadre de ses plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec

les performances d'avant la crise sanitaire. Elle cible non seulement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les États de la zone UEMOA.

A l'issue de l'adjudication, selon Financial Afrik, il a été répertorié 52,515 milliards de FCFA de soumissions globales provenant des investisseurs pour un montant mis en



adjudication de 20 milliards de FCFA, soit un taux de couverture du montant mis en adjudication de 262,58%.

Sur le montant global proposé par les investisseurs, le Trésor Public togolais en a retenu 22 milliards de FCFA et rejeté les 30,515 milliards de FCFA restants, soit un taux d'absorption de 41,89%.

Les obligations émises seront

remboursées le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 3 mai 2026. Pour ce qui est du paiement des intérêts, il se fera dès la fin de la première année à un taux d'intérêt fixe de 5,80%.

LA NOUVELLE
TRIBUNE

Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjole - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef

Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU
Isidore AYEKO

Infographie

La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

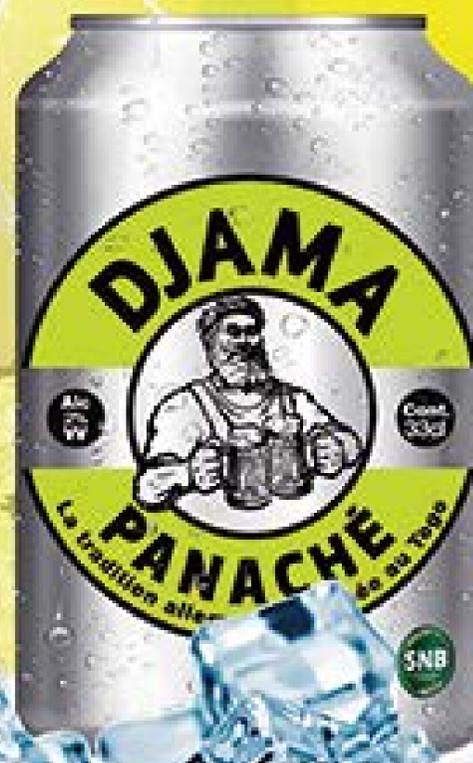
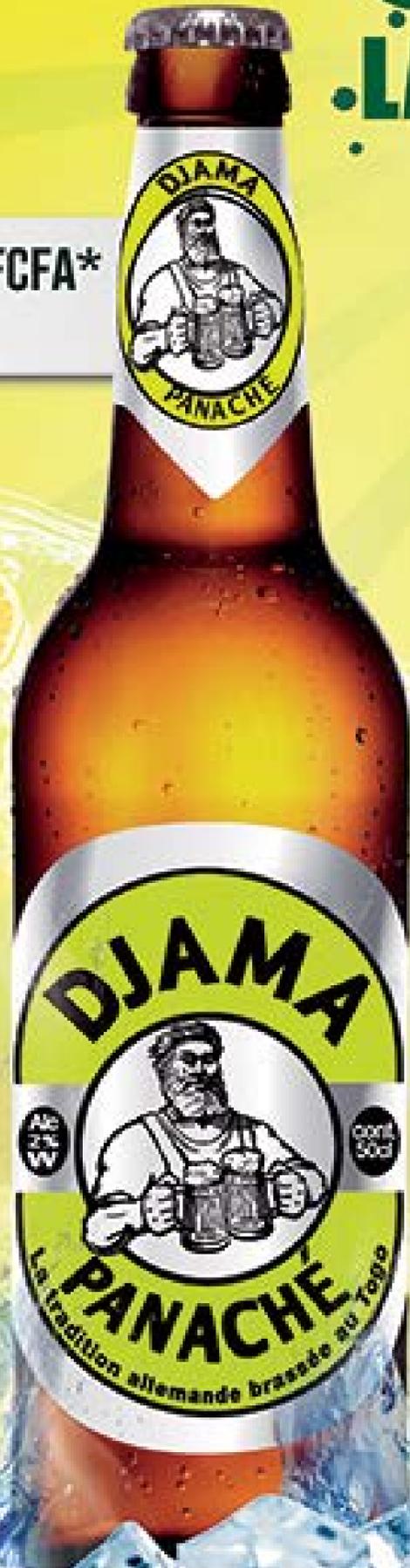
Tirage

1000 exemplaires

GOÛTEZ

LA NOUVEAU LÉ

500 FCFA*



350 FCFA*

* Prix de vente maximum conseillé

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

